



**Direction Générale des Services**

Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

DEJ-Service Prospective et Modernisation

Affaire suivie par : Anne-Carine Paillas  
Poste:

**2018-CP-6596**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du vendredi 19 octobre 2018**

**POLITIQUE C03 COLLÈGES PUBLICS ET  
PRIVÉS, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE CONSULTATION DE LA  
SECTORISATION ACCESSIBLE SUR LE SITE WEB DU DÉPARTEMENT**

Le présent rapport a pour objet de mettre à disposition des familles et des partenaires un outil unique de consultation en ligne de la sectorisation des collèges, accessible via le site web du Département. Il leur permettra d'identifier leur collège de secteur en fonction de leur adresse et de disposer des informations de base le concernant. Il doit pour cela s'appuyer sur la sectorisation des 114 collèges yvelinois concernés structurée par adresse du domicile.

**Contexte**

La loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, a transféré au Département la compétence en matière de sectorisation des collèges, c'est-à-dire la définition des adresses rattachées à chaque collège public, l'affectation des élèves restant du ressort des services Académiques.

Dans le Département des Yvelines, ce transfert s'est matérialisé par la reprise des arrêtés de l'Etat, pour les secteurs des collèges publics existants au moment du transfert, et par le vote de délibérations de l'Assemblée Départementale, pour les révisions ou ouvertures de collège intervenues ensuite. Contrairement à d'autres Départements, le Département des Yvelines n'a pas acté ce transfert de compétence par une délibération spécifique permettant d'harmoniser et de formaliser la sectorisation des collèges telle qu'exercée par la collectivité, c'est-à-dire en fonction d'une référence stable : l'adresse du domicile.

Aujourd'hui, les familles recourent de plus en plus aux outils en ligne pour réaliser des démarches et trouver des informations sur les collèges et le Département souhaite s'adapter à ces évolutions et leur proposer un outil moderne et transparent pour identifier leur collège de secteur.

**Objectifs généraux**

La mise en œuvre de cet outil poursuit plusieurs objectifs :

- Un objectif de transparence vis-à-vis des familles : Fournir aux familles une information de référence sur leur collège de secteur fiable, pérenne et accessible simplement
- Un objectif d'exhaustivité et de partage des informations avec les partenaires : Partager une information identique entre tous les acteurs concourant à la sectorisation et à l'affectation des élèves (familles, DSDEN, principaux, directeurs d'école, Communes, Département...). L'ouverture de l'outil de sectorisation sera d'ailleurs concomitante avec l'intégration de la sectorisation par adresse dans le logiciel des services académique (*Affelnet*) pour la préparation de la rentrée 2019.
- Un objectif de maîtrise de la compétence : Fiabiliser les données sur la sectorisation des collèges en identifiant précisément les adresses rattachées à chaque collège et maîtriser les évolutions des effectifs et de la composition sociale des collèges en stabilisant leur secteur de recrutement

### **Structuration de la sectorisation des collèges selon une référence unique à l'adresse**

La mise en œuvre d'un tel outil nécessite la traduction des informations figurant dans les arrêtés de l'Etat et les délibérations du Conseil Départemental en base de données structurée comportant la correspondance entre chaque adresse et son collège de secteur. Cette traduction a consisté à :

- compiler l'ensemble des documents et données définissant la sectorisation des collèges (arrêtés, délibérations, base de données existantes...)
- collecter les données relatives à la sectorisation du premier degré auprès des Communes pour reconstituer les sectorisations selon les adresses pour les communes dont la sectorisation des collèges d'appuie sur celle des écoles.
- analyser les arrêtés et délibérations afin de traduire en sectorisation par adresse des documents libellés en fonction de références diverses (sectorisation du premier degré, rue...)
- identifier les adresses rattachées à chacun des collèges (8 500 adresses référencées)
- construire une base de données exhaustive pour l'ensemble des collèges du département et un outil cartographique de consultation

La traduction en base de données exhaustive par adresse de documents parfois anciens s'appuyant sur des références disparates voire obsolètes conduit à opérer un certain nombre d'ajustements :

- Le rattachement de rues créées postérieurement au document de référence (arrêté ou délibération)
- La clarification des limites entre 2 périmètres lorsque les arrêtés n'étaient pas assez précis (rue limitrophe rattachée aux 2 établissements par exemple)
- La correction d'anomalies que les représentations cartographiques ont permis d'identifier (rattachement de rues détachées de leur périmètre au collège le plus pertinent par exemple)
- La mise en cohérence de la sectorisation de la commune de Goupillières dont les collégiens sont historiquement affectés au collège Georges Pompidou (Orgerus) et dont la sectorisation était restée au collège François Rabelais (Beynes)

A toutes les étapes, cette démarche a bénéficié d'un partenariat étroit avec la DSDEN, les IEN de secteur et les Communes. Afin de s'assurer qu'elle était en conformité avec les pratiques en cours sur le terrain, la base de données constituée et ses représentations cartographiques ont été soumises à la validation des Inspecteurs de l'Education Nationale et à des contrôles de cohérence de la part des services académiques en charge de ces questions.

Le CDEN a été consulté sur les ajustements opérés pour construire cette base de données lors de sa séance du 15 octobre 2018.

### **Fonctionnalités mises à disposition des familles et des partenaires**

Accessible via le site [yvelines.fr](http://yvelines.fr), l'outil mis à disposition des familles et des partenaires propose les fonctionnalités suivantes :

- Consultation de la cartographie de la sectorisation des 114 collèges yvelinois soumis à sectorisation
- Zoom permettant de passer de la carte du secteur de recrutement à la cartographie par rue
- Recherche par adresse, par commune, par collège
- Informations de base sur le collège (adresse, contacts, lien vers des informations sur le collège (annuaire de l'Académie))
- Mail de contact vers les services du Département

### **Calendrier de mise en œuvre**

L'outil de consultation pourra être accessible aux familles et aux partenaires sur le site web du Département à la fin de l'année 2018 lors du lancement de la campagne d'inscription au collège pour l'année 2019-2020.

A l'issue de sa première année de fonctionnement, une évaluation sera réalisée pour mesurer l'utilisation de l'outil par les familles et les partenaires et identifier ses points forts et points faibles. Des correctifs seront apportés à l'outil le cas échéant.

*En conséquence, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :*